Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/10/2024 - 12555 - 2000 B 01167 - 429 797 319 - ABORD

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABORD — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 2 RUE LENA BERNSTEIN AEROPORT DE CLERMONT AUVERGNE 63510 AULNAT — Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * : 4 2 9 7 9 7 3 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 | 1 2 | 2 0 2 3

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	200 000	AI	200 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	80 518	AO	80 518
	Constructions	AP	2 861 085	AQ	1 786 075	1 075 011
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	370 717	AS	369 273	1 444
	Autres immobilisations corporelles	AT	69 158	AU	23 458	45 700
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	8 841	BI	8 841
	TOTAL (II)	BJ	3 590 320	BK	2 178 806	1 411 514
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 012	BM	2 012
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 499	BY	23 499
	Autres créances (3)	BZ	71 511	CA	71 511
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	850 000	CE	850 000
	Disponibilités	CF	166 115	CG	166 115
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 781	CI	14 781
	TOTAL (III)	CJ	1 127 917	CK	1 127 917
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 718 237	1A	2 178 806	2 539 432

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	136 499
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	645
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	463 633
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	275 637
	TOTAL (I)	DL	920 414
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 031 332
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	295 120
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 375
	Dettes fiscales et sociales	DY	101 812
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	12 788
	Autres dettes	EA	92 591
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 619 018
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 539 432

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	794 892
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	251

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables_Janvier 2024 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	4 661 879	FH		FI	4 661 879	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 661 879	FK		FL	4 661 879	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 149	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	81 592	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 374	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 747 994	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	680 328	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	46 732	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 137 051	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	92 289	
	Salaires et traitements *					FY	503 266	
	Charges sociales (10)					FZ	137 874	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)					GA	215 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	228 756	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 041 565	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	706 429	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	35 812	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	35 812	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 698	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	21 698	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	14 114	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	720 543	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	21 799
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	112 513
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	60 842
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	195 154
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	8 282
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	269 895
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	25 009
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	303 186
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(108 032)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	148 878
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 978 960
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 515 327
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	463 633
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 506
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	81 592
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	227 063
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 539 431,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 463 632,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/04/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

Le fonds de commerce de l'activité traiteur a été cédé à la société CHR en date du 30 septembre 2023 pour 100.000 euros.

Le contrat buvettes ASM a été repris par CHR à la même date.

Le contrat de location gérance avec AT2 concernant l'Ibis Style a pris fin le 30 septembre 2023, AT2 ayant repris l'exploitation de l'Hôtel et du restaurant sous enseigne « Bistro Régent » avec l'ensemble du personnel

La société Abord à ce jour exploite uniquement l'Hôtel à l'enseigne Ibis Budget (Clermont- Fd Le Brézet). Elle est propriétaire des murs et du fonds.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 200 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*200 000*		*200 000*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*200 000*		*200 000*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 590 320

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*		*184 321*	*200 000*
Immobilisations corporelles	*4 239 346*	*57 714*	*915 582*	*3 381 479*
Immobilisations financières	*8 841*			*8 841*
TOTAL	*4 632 509*	*57 714*	*1 099 903*	*3 590 320*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 178 806

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 630*		*3 630*	
Immobilisations corporelles	*2 775 966*	*232 020*	*829 180*	*2 178 806*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 779 596*	*232 020*	*832 810*	*2 178 806*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	*200 000*	*0*	*200 000*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 861 085*	*1 786 075*	*1 075 011*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*370 717*	*369 273*	*1 444*	*de 2 à 10 ans*
Install. gene. agenc.	*66 242*	*20 542*	*45 700*	*de 2 à 10 ans*
Materiel bureau	*2 916*	*2 916*	*0*	*de 2 à 6 ans*
TOTAL	*3 581 479*	*2 178 806*	*1 402 673*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 118 632

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 841*		*8 841*
Actif circulant & charges d'avance	*109 791*	*109 791*	
TOTAL	*118 632*	*109 791*	*8 841*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 33 656

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*15 893*
Autres créances	*4 155*
Disponibilités	*13 608*
TOTAL	*33 656*

3.5 - Charges constatées d'avance = 14 781

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 275 637

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*328 221*	*8 259*	*60 842*		*275 637*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*328 221*	*8 259*	*60 842*		*275 637*

4.3 - Etat des dettes = 1 619 018

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 031 332*	*207 206*	*551 266*	*272 860*
Dettes financières diverses	*295 120*	*295 120*		
Fournisseurs	*85 375*	*85 375*		
Dettes fiscales & sociales	*101 812*	*101 812*		
Dettes sur immobilisations	*12 788*	*12 788*		
Autres dettes	*92 591*	*92 591*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*1 619 018*	*794 892*	*551 266*	*272 860*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 133 312

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 216*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*40 486*
Dettes fiscales & sociales	*23 841*
Autres dettes	*67 769*
TOTAL	*133 312*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 661 879

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*4 168 222*	*89,41 %*
Produits des activités annexes	*493 657*	*10,59 %*
TOTAL	*4 661 879*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 148 878

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*706 429*	*172 357*	*534 072*
Résultat financier	*14 114*	*3 529*	*10 585*
Résultat exceptionnel	*-108 032*	*-27 008*	*-81 024*
Participation des salariés			
TOTAL	*612 511*	*148 878*	*463 633*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*463 633*
Impôts sur les bénéfices	*148 878*
Résultat comptable avant impôts	*612 511*
Variation des prov. réglementées	*-52 583*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*559 927*

5.4 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées	*275 637*	*68 909*
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	*275 637*	*68 909*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.5 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*2 941*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*2 941*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens	*2*	
Employés	*15*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*17*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2023 :

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand. Capital restant dû au 31/12/2023 : 384.221 euros.

Caisse Epargne : 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA. Capital restant dû au 31/12/2023 : 372.515 euros.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 33 656

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*15 893*
Clients - fae(41810000)	*15 893*
Autres créances :	*4 155*
Fournisseurs - aar(40980000)	*3 520*
Etat produits a recevoir(44870000)	*635*
Disponibilités :	*13 608*
Banque interets a recevoir(51870000)	*13 608*
TOTAL	*33 656*

8.2 - Charges constatées d'avance = 14 781

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*14 781*
TOTAL	*14 781*

8.3 - Charges à payer = 133 312

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 216*
Interets courus / emprunts(16884000)	*965*
Banque interets a payer(51860000)	*251*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*40 486*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*40 486*
Dettes fiscales et sociales :	*23 841*
Provision conges a payer(42820000)	*10 520*
Personnel - charges a payer(42860000)	*9 475*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*1 526*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*2 320*
Autres dettes :	*67 769*
Divers - charges a payer(46860000)	*67 769*
TOTAL	*133 312*

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentés en euros

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671200	Pénalités et amendes Orange	142	
671800	Pour solde avoirs à recevoir travaux ASM	5 041	
672000	Pour solde achats / ex. antérieurs la Ruche	3 099	
675100	VNC fonds traiteur	180 641	
675200	VNC autres immos cédées	324	
675200	VNC emballages consignés	88 930	
687100	Dot. Amortissements exceptionnels	16 750	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	8 259	
771800	Pour solde fournisseurs anciens prescrits		15 761
771800	Pour solde factures à recevoir travaux ASM		6 038
775100	Cession fonds traiteur à CHR		90 000
775200	Cession fonds traiteur à CHR		10 000
775200	Cession autre matériel divers		12 513
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		60 842
	Total	**303 186**	**195 154**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	14 477
791610	Refacturations diverses à CHR suite à cession fonds	32 877
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2023	4 444
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2023	8 918
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	16 157
791630	Refacturation Taxes foncière et enseigne SSE à CHR	1 144
761640	Refacturation Salaire à AT2	3 576
	Total	**81 593**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2023 à **5.672 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.5 % (inflation comprise).
L'augmentation annuelle des salaires est de 2.5 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 64 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 10% dégressif jusqu'à 50 ans.
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 25 % pour la catégorie employés et 32 % pour agents de maitrise.

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2022.
La table de mortalité est la table réglementaire TH-TF 00-02
La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

.
Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2021 s'élevait à 17.753 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en 2021 en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

Un remboursement partiel d'un montant de 1.016.861 euros est intervenu le 24/06/2022.

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 273.380 euros.

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC		148 878
45107000	C/C CHR	8.179	0
45110000	C/C AT2		142 720
45160000	INTERETS C/C CHR A PAYER		3 506
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE CHR	75 000	
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR CHR	0	
61110003	SOUS TRAIT GENERALE CUISINE CHR	37 500	
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET CHR	80 000	
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM CHR	50 000	
61110008	SOUS TRAIT GENERALE SUPER CROSS CHR	20 000	
61110009	SOUS TRAIT GENERALE MONACO CHR	20 000	
61310000	LOCATION GERANCE IBIS AT2	412 500	
62221001	COMMISSIONS ACCORD IBS AT2	15 644	
65181001	REDEVANCE IBIS STYLE ACCOR A AT2	97 715	
65182001	REDEVANCE IBIS STYLE RM ACCOR A AT2	5 796	
66150000	INTERETS C/C CHR	3 506	
77510002	CESSION FDS TRAITEUR A CHR		90 000
77520002	CESSION FDS TRAITEUR A CHR		10 000
79161007	TDC REF. CHR SSE		16 157

ABORD
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 43 rue Pierre Boulanger - Zone Industrielle du Brézet
63100 CLERMONT FERRAND

429 797 319 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 juin 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 463 632,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	463 632,64 euros
A titre de dividendes Soit 55,72 euros par action	139 300,00 euros
Le solde En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 324 977,55 euros.	324 332,64 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 139 300,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :367 000 euros, soit 146,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 367 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :567 500 euros, soit 227 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 567 500 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Il est par ailleurs rappelé les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 1 069 000 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2020,
- 202 315 euros décidée par l'Assemblée Générale ordinaire du 3 août 2021.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2024 :
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

CLASQUIN • DEMAY • GENEIX
contact@auditeurs-cdg.fr

AUDITEURS • CDG
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Xavier CLASQUIN
x.clasquin@auditeurs-cdg.fr

Xavier DEMAY
x.demay@auditeurs-cdg.fr

Amélie DEMAY
a.demay@auditeurs-cdg.fr

Patrick GENEIX
p.geneix@auditeurs-cdg.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

S.A.S. ABORD

2 rue Lena Bernstein

Aéroport de Clermont Auvergne

63510 AULNAT

AUDITEURS-CDG
22, rue des chazots
63170 Aubière
Tél. 04 73 19 63 90
Fax 04 73 19 63 99

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite près la Cour d'Appel de Riom
SAS au capital de 10 000 Euros
Siret : 814 364 881 00023
Code APE : 6920Z

S.A.S. ABORD
43 rue Pierre Boulanger
Zone Industrielle du Brézet
63100 CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 -

À l'Assemblée Générale de la S.A.S. ABORD,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. ABORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 30 de l'annexe des comptes annuels concernant les autres éléments significatifs de l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou,

si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubière le 5 juin 2024

Pour la S.A.S AUDITEURS CDG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Amélie DEMAY
Associée Mandataire

P.J. : Comptes annuels.

ABORD

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires					50	0,00
Fonds commercial	200 000		200 000	7,88	380 641	11,09
Terrains	80 518		80 518	3,17	80 518	2,35
Constructions	2 861 085	1 786 075	1 075 011	42,33	1 245 239	36,28
Installations techniques, matériel & outillage industriels	370 717	369 273	1 444	0,06	14 265	0,42
Autres immobilisations corporelles	69 158	23 458	45 700	1,80	122 091	3,56
Immobilisations en cours					1 268	0,04
Autres immobilisations financières	8 841		8 841	0,35	8 841	0,26
TOTAL (I)	***3 590 320***	***2 178 806***	***1 411 514***	55,58	***1 852 913***	53,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 012		2 012	0,08	48 744	1,42
Clients et comptes rattachés	23 499		23 499	0,93	194 831	5,68
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 287		2 287	0,09	17 995	0,52
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 860		36 860	1,45	76 421	2,23
. Autres	32 364		32 364	1,27	29 785	0,87
Valeurs mobilières de placement	850 000		850 000	33,47		
Disponibilités	166 115		166 115	6,54	1 184 951	34,52
Charges constatées d'avance	14 781		14 781	0,58	26 752	0,78
TOTAL (II)	***1 127 917***		***1 127 917***	44,42	***1 579 479***	46,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***4 718 237***	***2 178 806***	***2 539 432***	100,00	***3 432 392***	100,00

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ABORD

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**40 000**	1,58	**40 000**	1,17
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	136 499	5,38	136 499	3,98
Réserve légale	4 000	0,16	4 000	0,12
Autres réserves	645	0,03	96	0,00
Résultat de l'exercice	***463 633***	18,26	***367 549***	10,71
Provisions réglementées	275 637	10,85	328 221	9,56
TOTAL(I)	***920 414***	36,24	***876 365***	25,53
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	1 031 081	40,60	1 234 819	35,98
. Découverts, concours bancaires	251	0,01	330	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	295 120	11,62	153 428	4,47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 375	3,36	379 483	11,06
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	20 883	0,82	42 859	1,25
. Organismes sociaux	9 426	0,37	48 357	1,41
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 432	2,81	3 387	0,10
. Autres impôts, taxes et assimilés	72	0,00	30 660	0,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 788	0,50	30 543	0,89
Autres dettes	92 591	3,65	599 897	17,48
Produits constatés d'avance			32 265	0,94
TOTAL(IV)	***1 619 018***	63,76	***2 556 028***	74,47
TOTAL PASSIF (I à V)	***2 539 432***	100,00	***3 432 392***	100,00

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ABORD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Production vendue services	4 661 879		4 661 879	100,00	5 403 023	100,00	-741 144	-13,71
Chiffres d'Affaires Nets	**4 661 879**		**4 661 879**	100,00	**5 403 023**	100,00	**-741 144**	-13,71
Subventions d'exploitation			2 149	0,05	25 424	0,47	-23 275	-91,54
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			81 592	1,75	40 994	0,76	40 598	99,03
Autres produits			2 374	0,05	901	0,02	1 473	163,49
Total des produits d'exploitation (I)			***4 747 994***	101,85	***5 470 342***	101,25	***-722 348***	-13,19
Achats de matières premières et autres approvisionnements			680 328	14,59	988 971	18,30	-308 643	-31,20
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			46 732	1,00	-6 812	-0,12	53 544	786,02
Autres achats et charges externes			2 137 051	45,84	2 585 842	47,86	-448 791	-17,35
Impôts, taxes et versements assimilés			92 289	1,98	120 404	2,23	-28 115	-23,34
Salaires et traitements			503 266	10,80	595 870	11,03	-92 604	-15,53
Charges sociales			137 874	2,96	155 009	2,87	-17 135	-11,04
Dotations aux amortissements sur immobilisations			215 270	4,62	230 602	4,27	-15 332	-6,64
Autres charges			228 756	4,91	265 614	4,92	-36 858	-13,87
Total des charges d'exploitation (II)			***4 041 565***	86,69	***4 935 500***	91,35	***-893 935***	-18,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**706 429**	15,15	**534 842**	9,90	**171 587**	32,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers de participations					193	0,00	-193	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés			35 812	0,77	1 247	0,02	34 565	N/S
Total des produits financiers (V)			***35 812***	0,77	***1 440***	0,03	***34 372***	N/S
Intérêts et charges assimilées			21 698	0,47	41 870	0,77	-20 172	-48,17
Total des charges financières (VI)			***21 698***	0,47	***41 870***	0,77	***-20 172***	-48,17
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**14 114**	0,30	**-40 430**	-0,74	**54 544**	134,91
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**720 543**	15,46	**494 411**	9,15	**226 132**	45,74
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			21 799	0,47			21 799	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital			112 513	2,41			112 513	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			60 842	1,31	57 473	1,06	3 369	5,86
Total des produits exceptionnels (VII)			***195 154***	4,19	***57 473***	1,06	***137 681***	239,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			8 282	0,18	57 841	1,07	-49 559	-85,67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			269 895	5,79			269 895	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			25 009	0,54	9 637	0,18	15 372	159,51
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***303 186***	6,50	***67 478***	1,25	***235 708***	349,31
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-108 032**	-2,31	**-10 005**	-0,18	**-98 027**	-979,77
Impôts sur les bénéfices (X)			148 878	3,19	116 857	2,16	32 021	27,40
Total des Produits (I+III+V+VII)			***4 978 960***	106,80	***5 529 255***	102,34	***-550 295***	-9,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			***4 515 327***	96,86	***5 161 706***	95,53	***-646 379***	-12,51
RÉSULTAT NET			**463 633** *Bénéfice*	9,95	**367 549** *Bénéfice*	6,80	**96 084**	26,14

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

Annexe

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 539 431,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 463 632,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/04/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

Le fonds de commerce de l'activité traiteur a été cédé à la société CHR en date du 30 septembre 2023 pour 100.000 euros.

Le contrat buvettes ASM a été repris par CHR à la même date.

Le contrat de location gérance avec AT2 concernant l'Ibis Style a pris fin le 30 septembre 2023, AT2 ayant repris l'exploitation de l'Hôtel et du restaurant sous enseigne « Bistro Régent » avec l'ensemble du personnel

La société Abord à ce jour exploite uniquement l'Hôtel à l'enseigne Ibis Budget (Clermont- Fd Le Brézet). Elle est propriétaire des murs et du fonds.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 200 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*200 000*		*200 000*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*200 000*		*200 000*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 590 320

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*		*184 321*	*200 000*
Immobilisations corporelles	*4 239 346*	*57 714*	*915 582*	*3 381 479*
Immobilisations financières	*8 841*			*8 841*
TOTAL	*4 632 509*	*57 714*	*1 099 903*	*3 590 320*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 178 806

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 630*		*3 630*	
Immobilisations corporelles	*2 775 966*	*232 020*	*829 180*	*2 178 806*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 779 596*	*232 020*	*832 810*	*2 178 806*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	*200 000*	*0*	*200 000*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 861 085*	*1 786 075*	*1 075 011*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*370 717*	*369 273*	*1 444*	*de 2 à 10 ans*
Install. gene. agenc.	*66 242*	*20 542*	*45 700*	*de 2 à 10 ans*
Materiel bureau	*2 916*	*2 916*	*0*	*de 2 à 6 ans*
TOTAL	*3 581 479*	*2 178 806*	*1 402 673*	

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 118 632

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 841*		*8 841*
Actif circulant & charges d'avance	*109 791*	*109 791*	
TOTAL	*118 632*	*109 791*	*8 841*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 33 656

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*15 893*
Autres créances	*4 155*
Disponibilités	*13 608*
TOTAL	*33 656*

3.5 - Charges constatées d'avance = 14 781

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 275 637

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*328 221*	*8 259*	*60 842*		*275 637*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*328 221*	*8 259*	*60 842*		*275 637*

4.3 - Etat des dettes = 1 619 018

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 031 332*	*207 206*	*551 266*	*272 860*
Dettes financières diverses	*295 120*	*295 120*		
Fournisseurs	*85 375*	*85 375*		
Dettes fiscales & sociales	*101 812*	*101 812*		
Dettes sur immobilisations	*12 788*	*12 788*		
Autres dettes	*92 591*	*92 591*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*1 619 018*	*794 892*	*551 266*	*272 860*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 133 312

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 216*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*40 486*
Dettes fiscales & sociales	*23 841*
Autres dettes	*67 769*
TOTAL	*133 312*

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 661 879

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*4 168 222*	*89,41 %*
Produits des activités annexes	*493 657*	*10,59 %*
TOTAL	*4 661 879*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 148 878

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*706 429*	*172 357*	*534 072*
Résultat financier	*14 114*	*3 529*	*10 585*
Résultat exceptionnel	*-108 032*	*-27 008*	*-81 024*
Participation des salariés			
TOTAL	*612 511*	*148 878*	*463 633*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*463 633*
Impôts sur les bénéfices	*148 878*
Résultat comptable avant impôts	*612 511*
Variation des prov. réglementées	*-52 583*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*559 927*

5.4 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées	*275 637*	*68 909*
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	*275 637*	*68 909*

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.5 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*2 941*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*2 941*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens	*2*	
Employés	*15*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*17*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2023 :

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand. Capital restant dû au 31/12/2023 : 384.221 euros.

Caisse Epargne : 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA. Capital restant dû au 31/12/2023 : 372.515 euros.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 33 656

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*15 893*
Clients - fae(41810000)	*15 893*
Autres créances :	*4 155*
Fournisseurs - aar(40980000)	*3 520*
Etat produits a recevoir(44870000)	*635*
Disponibilités :	*13 608*
Banque interets a recevoir(51870000)	*13 608*
TOTAL	*33 656*

8.2 - Charges constatées d'avance = 14 781

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*14 781*
TOTAL	*14 781*

8.3 - Charges à payer = 133 312

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 216*
Interets courus / emprunts(16884000)	*965*
Banque interets a payer(51860000)	*251*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*40 486*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*40 486*
Dettes fiscales et sociales :	*23 841*
Provision conges a payer(42820000)	*10 520*
Personnel - charges a payer(42860000)	*9 475*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*1 526*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*2 320*
Autres dettes :	*67 769*
Divers - charges a payer(46860000)	*67 769*
TOTAL	*133 312*

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentés en euros

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671200	Pénalités et amendes Orange	142	
671800	Pour solde avoirs à recevoir travaux ASM	5 041	
672000	Pour solde achats / ex. antérieurs la Ruche	3 099	
675100	VNC fonds traiteur	180 641	
675200	VNC autres immos cédées	324	
675200	VNC emballages consignés	88 930	
687100	Dot. Amortissements exceptionnels	16 750	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	8 259	
771800	Pour solde fournisseurs anciens prescrits		15 761
771800	Pour solde factures à recevoir travaux ASM		6 038
775100	Cession fonds traiteur à CHR		90 000
775200	Cession fonds traiteur à CHR		10 000
775200	Cession autre matériel divers		12 513
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		60 842
	Total	**303 186**	**195 154**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	14 477
791610	Refacturations diverses à CHR suite à cession fonds	32 877
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2023	4 444
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2023	8 918
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	16 157
791630	Refacturation Taxes foncière et enseigne SSE à CHR	1 144
761640	Refacturation Salaire à AT2	3 576
	Total	**81 593**

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2023 à **5.672 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.5 % (inflation comprise).
L'augmentation annuelle des salaires est de 2.5 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 64 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 10% dégressif jusqu'à 50 ans.
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 25 % pour la catégorie employés et 32 % pour agents de maitrise.

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2022.
La table de mortalité est la table réglementaire TH-TF 00-02
La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

.
Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2021 s'élevait à 17.753 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en 2021 en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

Un remboursement partiel d'un montant de 1.016.861 euros est intervenu le 24/06/2022.

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 273.380 euros.

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentés en euros

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC		148 878
45107000	C/C CHR	8.179	0
45110000	C/C AT2		142 720
45160000	INTERETS C/C CHR A PAYER		3 506
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE CHR	75 000	
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR CHR	0	
61110003	SOUS TRAIT GENERALE CUISINE CHR	37 500	
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET CHR	80 000	
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM CHR	50 000	
61110008	SOUS TRAIT GENERALE SUPER CROSS CHR	20 000	
61110009	SOUS TRAIT GENERALE MONACO CHR	20 000	
61310000	LOCATION GERANCE IBIS AT2	412 500	
62221001	COMMISSIONS ACCORD IBS AT2	15 644	
65181001	REDEVANCE IBIS STYLE ACCOR A AT2	97 715	
65182001	REDEVANCE IBIS STYLE RM ACCOR A AT2	5 796	
66150000	INTERETS C/C CHR	3 506	
77510002	CESSION FDS TRAITEUR A CHR		90 000
77520002	CESSION FDS TRAITEUR A CHR		10 000
79161007	TDC REF. CHR SSE		16 157

Paraphé pour les besoins d'identification
AUDITEURS CDG